



## **LIBERTE DE CIRCULER**

### **REAGIR CONTRE LA REPRESSION**

#### **AGIR POUR UNE VRAIE SOLIDARITE DANS LES TRANSPORTS**

Depuis 2001, le RATP – Réseau pour l'Abolition des Transports Payants - revendique les transports gratuits pour toutes et tous et essaye de faire vivre la lutte, en la nourrissant de réflexions, de débats et d'actions concrètes. En effet, la justification des transports payants n'est absolument pas économique, mais politique. Le ticket ne constitue qu'une part limitée (25% selon le site du STIF, le syndicat des transports d'Ile de France) des recettes financières des entreprises de transports, qui sont financées essentiellement par l'argent public. Finalement le coût du ticket ne sert qu'à payer les outils de notre propre contrôle (tourniquets, cartes oranges ou navigo, contrôleurs, etc.) !!!

#### **Le ticket est le prétexte à toutes les polices...**

Les transports payants sont un instrument privilégié de contrôle et «d'apartheid social ». Le ticket est le prétexte à toutes les polices : police des étranger-e-s, des pauvres, des jeunes, des militant-e-s, des révolté-e-s, etc. On s'étonnera donc moins que les transports, tels qu'ils sont conçus aujourd'hui, ait pu être l'une des cibles de la révolte de certains quartiers en novembre 2005, là où règne une véritable relégation sociale.

#### **...et à une véritable criminalisation de la pauvreté**

L'arsenal répressif s'est d'ailleurs particulièrement développé dans les transports et la situation est aujourd'hui préoccupante. Entre autre, la loi de sécurité quotidienne, votée sous le gouvernement de la gauche plurielle en 2001, a créé le délit de fraude d'habitude. Résultat : c'est jusqu'à 7 500 € d'amende et 6 mois d'emprisonnement qui attendent le ou la sans-ticket qui cumule plus de 10 PV non réglés sur une période de 12 mois. Ces lois répressives sont bel et bien appliquées.

A la fin 2005, on peut estimer à 10 000 les dépôts de plainte pour délits de fraude habituelle (dont 7 000 par la Sncf sur toute la France, 2 000 par la Ratp en Ile-de-France, et 1 000 cumulés sur tous les autres réseaux urbains : Marseille, Lyon, Orléans, ...), ayant conduit à plus de 3 000 jugements déjà rendus, dont environ 1/3 de prison ferme, 1/3 de prison avec sursis et 1/3 de « simple » amende. A quoi s'ajoutent des pouvoirs accrus pour les forces de l'ordre dans les transports, des systèmes de vidéosurveillance et de contrôle de nos déplacements de plus en plus perfectionnés.

#### **C'est pourquoi le RATP et l'Assemblée de Montreuil revendiquent :**

- la gratuité des transports collectifs et la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous
- la création ici et maintenant d'outils d'entraide et de solidarité, comme les mutuelles de sans-ticket.
- l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires et la libération immédiate de tous les émeutiers, lycéens étudiants, militants, fraudeurs ou sans-papiers
- le retrait de toutes les lois répressives et anti-sociales (délict de fraude d'habitude, loi de Sécurité Quotidienne, loi sur l'égalité des chances et sur la prévention de la délinquance ainsi que le projet de loi CESEDA sur l'immigration choisie...)

**Face à cette répression et à la precarisation de nos vies, à l'instar de la jeunesse qui ne cesse de se révolter, développons des outils de lutte collectifs et solidaires, qui seuls permettront d'offrir une perspective concrète et efficace.**

En effet, aucun gouvernement ne changera cette situation. De droite comme de gauche, tous oeuvrent en faveur des intérêts d'une minorité de nantis, au renforcement des inégalités, à la privatisation des services publics et à la répression de toute forme de contestation d'un système qui nous isole et nous enferme. Ainsi à nous de nous réapproprier les outils de notre épanouissement

### **Le ticket transports gratuits**



Le Réseau pour l'Abolition des Transports Payants distribue un ticket pour revendiquer les transports gratuits. Ce ticket ne remplace toujours pas aux yeux de la RATP un titre de transport usuel. Vous pouvez toutefois le montrer aux contrôleurs, libre à vous d'être munis d'un titre de transport valable ou pas. Votre acte sera relié à la pratique d'autres voyageurs qui revendiquent également la gratuité des transports. Vous pouvez commander des tickets "Transports Gratuits" auprès du collectif RATP.

### **La mutuelle de sans ticket**

L'action individuelle est vouée à l'échec. Pour répondre à cette évidence, le RATP s'est interrogé sur les mutuelles de sans-tickets dont on apprend l'existence ici et là, plus particulièrement chez nos voisin.e.s scandinaves (finlandais d'Helsinki, suédois de Stockholm ou Göteborg). Le principe est simple : on cotise à une mutuelle qui indemnise ensuite les personnes. Vous pouvez contacter la mutuelle en adressant un courrier ou un mail aux adresses indiquées ci-dessous. De plus la mutuelle est prête à rencontrer des sans-tickets qui ont effectivement été condamnés à de la prison infractions dans les transports.

### **D'autres outils sont à créer.**

**Pour nous communiquer toutes vos idées ou pour nous rejoindre vous pouvez nous contacter :**

Le RATP (Réseau pour l'Abolition des Transports Payants)  
145, rue Amelot, PARIS 11ème  
site : <http://ratp.samizdat.net> ; mël: [gratuit@samizdat.net](mailto:gratuit@samizdat.net)

L'Assemblée de Montreuil se réunit, depuis novembre 2005, en solidarité avec les émeutiers, pour réagir contre la repression et la prison, tous les jeudis à partir de 19 heures

Bourse du travail de Montreuil  
24, rue de Paris, 93 100 Montreuil  
M°: Croix-de-Chavaux  
mël : [reunionmontreuil@no-log.org](mailto:reunionmontreuil@no-log.org)